



02/02/2018



Historique

A propos Se déconnecter

Ouverture de l'ENSAP versant retraite le 1er février 2018

01.02.2018 | 03h35

- Accueil
- Déclaration d'un assuré
- Gestion de compte
- Simulation
- Gestion des demandes
- Départ en retraite
- Suivi des comptes
- Outils

Recherche documentaire

Le Service des Retraites de l'Etat a le plaisir de vous informer de l'ouverture en production de l'espace numérique sécurisé de l'agent public versant retraite.

L'ENSAP vise à donner une information détaillée et précise aux fonctionnaires de l'Etat, sur leurs éléments de droit à retraite de la fonction publique de l'Etat.

Il permet aussi de calculer facilement sa retraite future à l'Etat, en faisant varier des hypothèses si nécessaire, et toujours avec le calcul le plus précis. Le calcul est ouvert à partir de 45 ans pour les civils et 33 ans pour les militaires.

Les agents peuvent l'utiliser de n'importe quel lieu, et il est parfaitement adapté sur smartphone.

Découvrir ensap.gouv.fr

Aller sur ensap.gouv.fr